

## Compte Rendu de la réunion du Conseil de Quartier Princesse du 10 mai 2022

Présents : Sandrine, Jacques, Henri, Catherine, Françoise, Olivier et notre DGAS, Mr Gaël PERON.

Excusée : Yvette qui a bien voulu préparer l'ordre du jour.

Démissionnaires : Christophe (?), Valentine (scribe) le jour même sans prévenir son co-scribe.

**Fiches Projet** : Nous avons passé en revue 16 Fiches « Projet Participatif », pour l'année budgétaire 2022. Ces fiches ont été reçues par internet et couvrent un spectre d'idées intéressant. Une récapitulation a été faite. Une première sélection a été effectuée. Cette sélection sera poursuivie lors de nos prochains conseils.

Pour infos et succinctement : (les fiches sont beaucoup plus détaillées):

- # Installer nichoirs à oiseaux,
- # Installation balançoire square Lorraine,
- # Mise en place de poubelles de recyclage,
- # Marquage coloré au sol pour trajet école,
- # Mini-jardins partagés,
- # Poubelles sur avenue Princesse,
- # Ralentisseurs avenue Georges Clemenceau,
- # Espace ludique avec brumisateur Parc Princesse,
- # Jeux pour enfants souffrant de handicaps dans parc Princesse,
- # Installation complexe sportif type City-Stade,
- # Installation Espace « ZEN » à gauche en entrant dans le square,
- # Remplacer toilettes existantes par toilettes publiques autonettoyantes,
- # Installation d'une boîte à livres,
- # Sécuriser passage piétons square avec signal lumineux clignotant,
- # Achat d'un pool de vélos électriques avec location payante heures, demi-journée, journée,
- # Mise en place d'une sculpture commémorative Joséphine Baker et avenue à son nom.

**Square Lorraine**: Les jeux pour enfants dangereux ont été démontés. De nouveaux jeux ont été commandés en profitant d'une subvention. Ces jeux seront réinstallés fin mai. Sol souple refait. Toboggans. Nouveau bac à sable. Cette année, le square sera terminé. L'année prochaine, la végétalisation sera poursuivie et terminée pour l'ensemble du parc. Des panneaux pour préciser les règles inhérentes à ce square seront apposés.

**Plantations validées avenue de la Princesse** : Elles seront réalisées par l'équipe technique de la ville en juin. Ces travaux suivront ceux actuellement en cours square Lorraine. On pense faire le prochain conseil de quartier « sur site » le 20 juin prochain de façon à bien préciser les choses.

**Parkings à motos** : Etudier la possibilité de mettre, entre les » slots » de fleurissement, des parkings à motos. Nous avons demandé la création d'un parking à motos et scooters (véhicules motorisés actuellement stationnés sur les trottoirs, à l'emplacement des vélos, devant le 70 Bis de l'avenue de la Princesse). Le lieu proposé serait du côté de la nouvelle esplanade pour éviter que les 2 roues motorisés ne circulent sur les trottoirs. Une caméra de surveillance devrait être installée sur l'esplanade.

**Parc Princesse** : On ne sait pas à quoi sert cette immense structure en béton. Il y aura des Toilettes prévues sur le Parc. La date de l'inauguration de l'esplanade est reportée à septembre et non fin juin. Le marché sera ouvert le samedi à partir de septembre. On ne sait pas, à ce jour, si le stationnement sera payant les jours de marché. Il n'y aura aucun commerce sur le Parc.

**Réunion Inter-quartiers** : pas prévue, pour l'instant . Bonne idée à organiser.

**Piste cyclable avenue de la Princesse** : En cours. Rien de nouveau . Point à étudier « in situ » lors de notre prochain conseil de quartier.

**Propreté des lacs et rivières** (moustiques) : Les travaux ont commencé en partant du lac de la station vers le lac inférieur . Pour l'instant 1/3 de la surface a été traitée. Les panneaux de signalement avec explications et amendes prévues sont en cours d'élaboration. (nourrissage des oiseaux).

**Sens unique avenue de Lorraine**: Pas d'avancées significatives pour la mise en sens unique du tronçon angle avenue de Lorraine et chemin de ronde et la sécurisation de l'école Frassati.

**Un essai de navette électrique** va être mené bien que ce soit un échec total à ST Germain. Il n'est pas prévu que le conseil Princesse participe à l'élaboration de cet essai. La navette électrique, élaborée sous la responsabilité de la CASGBS ne doit pas rentrer en concurrence avec les transports sous la responsabilité de France-Mobilités.

**Jardins partagés**: Les membres du conseil de quartier doivent « sonder » les habitants sur leur intérêt à créer et prendre soin de jardins partagés. Une association pour l'entretien de ces jardins partagés pourrait être mise en place?

**Kiosque**: La mise en place d'un Kiosque multifonctions sur les pelouses le long de l'allée d'Issy semble « compliqué » car il devra obtenir l'accord du Ministère de la Culture.(site classé).

**Maison de Santé Princesse**. Le Docteur Christian REMY de Chatou devrait prendre la suite du Docteur THANACODY à la Maison de Santé Princesse. Au Conseil municipal du 2 juin, il devrait être voté la transformation de la Maison de Santé en Maison Pluridisciplinaire de Santé ( Centre de soins non programmés). Quatre cabinets devraient être adjoints aux cinq existants. Il s'agit d'un investissement important. Les radios pourront être faites à l'Hôpital du Vésinet.